

RCS : AMIENS  
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00252  
Numéro SIREN : 432 902 310  
Nom ou dénomination : 2DIC

Ce dépôt a été enregistré le 29/05/2019 sous le numéro de dépôt B2019/002097

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n° de dépôt : **B2019/002097**  
n° de gestion : **2009B00252**  
n° SIREN : **432 902 310 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 29/05/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

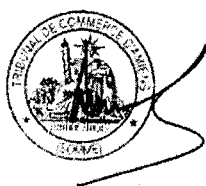
2DIC - Société par actions simplifiée  
Zone D'activités 80230 Saint-valery-sur-somme -FRANCE-

**date de clôture : 30/09/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les évènements RCS suivants :

**Dépôt des comptes annuels**

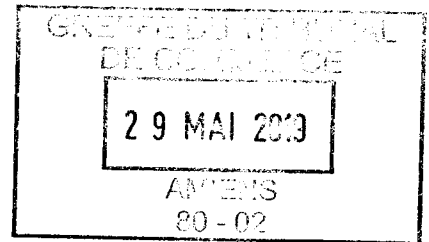


393863

393863

greffe

**SAS**  
**2 DIC**



80230 SAINT VALERY SUR SOMME

Exercice du 01 octobre 2017 au 30 septembre 2018

Comptes arrêtés au 30 septembre 2018

---

## COMPTES ANNUELS

---

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized name.

**SARL SARECOM**

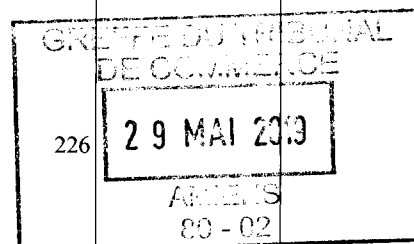
1 RUE Rose Bertin

BP 50317

80103 ABBEVILLE CEDEX

## Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	226		226	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	51 132	42 854	8 278	10 962
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 260 332		1 260 332	1 260 332
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 679		1 679	1 654
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 313 370</b>	<b>43 081</b>	<b>1 270 289</b>	<b>1 272 948</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
<b>Créances (3)</b>				
Clients et comptes rattachés	61 486		61 486	54 458
Autres créances	547 389	45	547 344	550 255
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	183 910		183 910	144 454
Charges constatées d'avance (3)	1 591		1 591	3 259
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>794 376</b>	<b>45</b>	<b>794 331</b>	<b>752 426</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 107 745</b>	<b>43 126</b>	<b>2 064 619</b>	<b>2 025 374</b>
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				2 175



## Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	838 470	838 470
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	83 847	83 847
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 002 370	842 779
Report à nouveau		
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>65 986</b>	<b>176 317</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1 990 673</b>	<b>1 941 413</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	19	19
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 878	19 010
Dettes fiscales et sociales	57 924	62 830
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 126	2 102
Produits constatés d'avance (1)		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>73 946</b>	<b>83 961</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 064 619</b>	<b>2 025 374</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	73 946	83 961
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	France	Exportations	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	420 738		420 738	414 700
Chiffre d'affaires net	420 738		420 738	414 700
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			12 879	12 630
Autres produits			33	26
<b>Total produits d'exploitation (I)</b>			<b>433 649</b>	<b>427 357</b>
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			64 550	64 092
Impôts, taxes et versements assimilés			7 427	5 828
Salaires et traitements			231 138	234 528
Charges sociales			104 210	97 601
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 118	4 205
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45	45
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			52	318
<b>Total charges d'exploitation (II)</b>			<b>411 540</b>	<b>406 617</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>22 109</b>	<b>20 740</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
<b>Bénéfice attribué ou perte transférée (III)</b>				
<b>Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)</b>				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			7 752	6 312
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total produits financiers (V)</b>			<b>7 752</b>	<b>6 312</b>
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total charges financières (VI)</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>			<b>7 752</b>	<b>6 312</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>			<b>29 861</b>	<b>27 052</b>

## Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
<b>Total produits exceptionnels (VII)</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total charges exceptionnelles (VIII)</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-36 125	-149 265
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>441 401</b>	<b>433 669</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>375 415</b>	<b>257 352</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>65 986</b>	<b>176 317</b>
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit–bail mobilier		
– Redevances de crédit–bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2 DIC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 2 064 619 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 65 986 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 14/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Règles et méthodes comptables

### **Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 700 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	226			226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>226</b>			<b>226</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	38 900			38 900
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 798	1 434		12 232
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>49 698</b>	<b>1 434</b>		<b>51 132</b>
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	1 260 332			1 260 332
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	1 654	25		1 679
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 261 986</b>	<b>25</b>		<b>1 262 011</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 311 911</b>	<b>1 459</b>		<b>1 313 370</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 434	25	1 459
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 434</b>	<b>25</b>	<b>1 459</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Notes sur le bilan

· Immobilisations financières

· Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital – (2) Capitaux propres autres que le capital – (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus – (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés – (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé – (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLÉ SUR CHAQUE TITRE</b>										
– Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS DELMERLE	125	733	99,76	1 065	1 065			3 387	133	
SARL DELMERLE	8	492	99,98	196	196			218	48	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)										
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES</b>										
– Autres filiales françaises										
– Autres filiales étrangères										
– Autres participations françaises										
– Autres participations étrangères										

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	226			226
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>226</b>			<b>226</b>
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	29 005	3 280		32 285
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 731	838		10 569
– Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>38 736</b>	<b>4 118</b>		<b>42 854</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>38 963</b>	<b>4 118</b>		<b>43 081</b>

## Notes sur le bilan

• **Actif circulant**

• Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 612 145 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 679		1 679
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	61 486	61 486	
Autres	547 389	547 389	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 591	1 591	
<b>Total</b>	<b>612 145</b>	<b>610 466</b>	<b>1 679</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	22 486
Etat – produits à recevoir	1 890
<b>Total</b>	<b>24 376</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 838 475,00 Euros décomposé en 550 000 titres d'une valeur nominale de 1,52 Euros.

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 73 946 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 878	13 878		
Dettes fiscales et sociales	57 924	57 924		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 144	2 144		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>73 946</b>	<b>73 946</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	19			

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	<b>Montant</b>
Fournisseurs fact.n.parv	10 575
Dettes provis. pr congés à payer	2 771
Personnel – autres charges à payer	640
Charges sociales s/congés à payer	1 219
Ch.soc./13e mois a payer	288
Charges fiscales s/congés à payer	34
Ch.fisc./13e mois a payer	8
Etat – autres charges à payer	3 611
Divers – charges à payer	2 126
<b>Total</b>	<b>21 272</b>

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 591		
<b>Total</b>	<b>1 591</b>		

## Notes sur le compte de résultat

- **Charges et produits d'exploitation et financiers**

- Rémunération des commissaires aux comptes

**Commissaire aux comptes Titulaire**

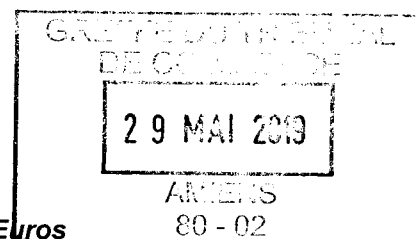
Honoraire de certification des comptes : 1 607 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

## Autres informations

- **Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

- Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



**SAS 2DIC**  
*Société par Actions Simplifiée au capital de 838469,50 Euros*  
Siège social à SAINT VALERY SUR SOMME (80230) – Zone d'Activités  
RCS AMIENS- B 432 902 310 -

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 30/09/2018

Aux associés,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2DIC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

# **AUDISOM**

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AMIENS

---

## **Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

# AUDISOM

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AMIENS

---

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

# AUDISOM

COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE D'AMIENS

---

■ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

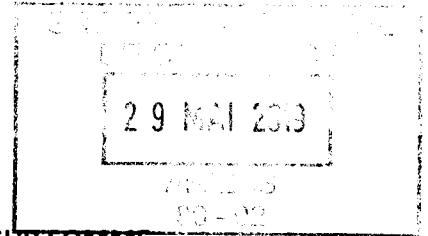
■ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Camon, le 20 Février 2019

Pour la Société AUDISOM  
Stéphane ROUAS  
Commissaire aux Comptes



**2DIC**  
**Société par actions simplifiée**  
**Au capital de 838 469,50 euros**  
**Siège social : Zone d'Activités, 80230 SAINT VALERY SUR SOMME**  
**432 902 310 RCS AMIENS**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 29 MARS 2019**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 d'un montant de 65 986,38 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 65 986,38 euros  
A titre de dividendes ..... 17 364,45 euros  
Soit 0,03 euros par action  
Le solde ..... 48 621,93 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 050 992,02 euros.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 mai 2019.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17 364,45, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : Néant

Exercice clos le 30 septembre 2016 :  
16 390,00 euros, soit 0,03 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 390,00 euros

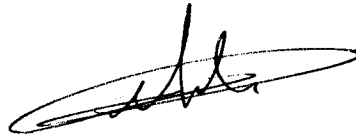
Exercice clos le 30 septembre 2017 :  
16 726,50 euros, soit 0,03 euros par titre  
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 16 726,50 euros

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2019**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président  
Jérôme DELMERLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Delmerle', written over a horizontal line.